Contenu

[Introduction](#)
[Installant Movi on m'a averti qui ma version d'OpenGL est trop vieille. Que dois-je faire ?](#)
[Informations connexes](#)

Introduction

Cet article associe au Cisco TelePresence Movi.

Q. Installant Movi on m'a averti qui ma version d'OpenGL est trop vieille. Que dois-je faire ?

A. La version 3.0 et ultérieures de Movi exigent la version 1.2 ou ultérieures d'OpenGL pour afficher le vidéo. Pendant l'installation vous pouvez obtenir un avertissement au sujet du numéro de version d'OpenGL de votre ordinateur étant si bas. C'est le plus susceptible parce que :

1. Vous exécutez Movi par un logiciel de bureau distant ou de virtual machine. Ceci n'est pas pris en charge.
2. Votre système d'exploitation n'utilise pas le gestionnaire ou la version correct de gestionnaire pour sa carte graphique. L'évolution du gestionnaire devrait résoudre ce problème.

Des gestionnaires mis à jour peuvent habituellement être téléchargés du site Internet du constructeur de carte graphique.

Informations connexes

- Support et documentation techniques - Cisco Systems